

COMMUNIQUÉ

Québec, le 29 mars 2017

Pour diffusion immédiate

Le budget 2017-2018 et les personnes âgées du Québec

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRCAQ), dans son étude du budget provincial présenté plus tôt cette semaine, suivra avec grand intérêt le déploiement des actions en lien avec les investissements attribués à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées.

En tant que contribuable, les personnes âgées bénéficieront, au même titre que tous les citoyens, d'une baisse d'impôt et de l'abolition rétroactive de la taxe santé.

Au niveau des investissements qui s'adressent plus précisément aux personnes âgées, 69 millions \$ sont alloués au soutien à l'autonomie des personnes âgées et 65 millions \$ à l'amélioration des soins et services en CHSLD. « *Le vieillissement de la population est un fait et dans ce contexte, le soutien à l'autonomie se doit d'être une priorité pour le gouvernement. La Conférence se donne pour mandat de suivre ce dossier de près et de demeurer vigilante quant aux perspectives futures en ce qui concerne l'accessibilité des soins et services à domicile pour toutes les personnes âgées du Québec* » déclare Nicole Bolduc-DuBois, présidente de la Conférence des TRCAQ.

D'ailleurs, le budget affecte une somme de 7,8 millions \$ aux Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV). Ce programme permet à des travailleurs de rejoindre les personnes âgées en situation de vulnérabilité, de les accompagner vers les ressources pertinentes pour elles et de favoriser leur mieux-être en les laissant libre de faire leurs propres choix.

Enfin, un montant de 13,5 M\$ sur 5 ans a été alloué à la lutte à la maltraitance, en plus d'un million et demi pour la ligne Aide Abus Aînés. La maltraitance envers les personnes âgées demeure un fléau et la Conférence se réjouit d'investissements en ce sens. Il aurait été par contre intéressant de connaître les sommes qui seront attribuées spécifiquement à la mise en place de certaines mesures du projet de loi 115, s'il y a lieu.

À propos de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec

La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec est une organisation non corporative, dont le conseil d'administration est composé de membres aînés bénévoles et démocratiquement élus. La **mission** de la Conférence est de regrouper, sous une seule entité, l'ensemble des dix-huit (18) Tables régionales de concertation des aînés afin qu'elles puissent s'exprimer d'une seule voix relativement aux grands enjeux qui touchent les personnes âgées du Québec.

-30-

Information : Isabelle Daigle, conseillère et agente de recherche de la CTRCAQ
Tél. : (418) 614-0999 isabelle daigle@conferencedestables.org